



Fondation
des
**solidarités
urbaines**

LE LABORATOIRE DES BAILLEURS SOCIAUX
DE LA VILLE DE PARIS

DOSSIER DE PRESSE

L'AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT DES HABITANTS EN ILE-DE-FRANCE

**La Fondation d'entreprise des solidarités urbaines
dévoile les lauréats de son appel à projets 2024**



Décembre 2024

Depuis 2020, la Fondation des solidarités urbaines, le laboratoire des bailleurs sociaux de la Ville de Paris, mène des appels à projets dans le cadre de ses trois axes d'intervention : ville solidaire, ville collaborative, ville durable.

Ces appels à projets thématiques permettent d'identifier et de soutenir des recherches-actions ou des expérimentations innovantes en Île-de-France, portées par des organismes d'intérêt général et qui visent un fort impact social.



L'APPEL À PROJETS 2024 AVAIT POUR THÉMATIQUE L'AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT DES HABITANTS EN ÎLE-DE-FRANCE

6 LAURÉATS ONT ÉTÉ DÉSIGNÉS POUR UNE DOTATION GLOBALE DE 400 000 €

LES ASSOCIATIONS LAURÉATES

- > ACTION CONTRE LA FAIM
- > AU MILIEU
- > DROITS D'URGENCE
- > LAB3S
- > LA SAUGE
- > SOLIDARITÉ ROQUETTE

Au-delà du soutien financier, les lauréats pourront bénéficier d'autres modalités de soutien : mise à disposition de terrains d'expérimentation, mise en réseau et accompagnement dans l'ingénierie des projets.

Après étude des 51 notes d'intention reçues par la Fondation, les lauréats ont été désignés suivant un processus de sélection mené par le Comité d'initiatives (composé d'administrateurs, de collaborateurs des bailleurs sociaux Paris Habitat, la RIVP et Élogie-Siemp, ainsi que d'experts extérieurs) et le Conseil d'administration de la Fondation.

Les projets ont été jugés sur leur pertinence, leur qualité, leur pérennité ainsi que leur démarche de suivi et d'évaluation. Un intérêt particulier a été porté aux projets qui allient, avec le bon équilibre, acteurs de terrain et acteurs de la recherche et de l'évaluation. L'objectif : produire des enseignements et des résultats objectifs, scientifiquement solides et utiles pour une diffusion à d'autres acteurs qui souhaiteraient s'inspirer des solutions mises en œuvre, ou les reproduire.

L'ambition poursuivie par la Fondation des solidarités urbaines est en effet de diffuser à terme les enseignements tirés des projets de recherche-action et expérimentations sélectionnés, afin qu'ils soient largement repris par les acteurs qui font la ville dans une logique d'intérêt général. Depuis mai 2024, la Fondation donne accès aux résultats observés et documentés par les porteurs de projets par différents moyens tels que le podcast Ville solidaire, ville durable, les Cahiers de la Fondation des solidarités urbaines et des fiches techniques, les rendant ainsi accessibles au plus grand nombre.

LES PRÉCÉDENTS APPELS À PROJETS THÉMATIQUES

- 2020** > Lutter contre l'isolement des personnes fragiles
- 2021** > Les espaces communs : espaces et temps partagés
> Préservation et développement de la biodiversité
- 2022** > Renforcer les solidarités de proximité
- 2023** > Le pouvoir d'agir ensemble sur son cadre de vie (mené en commun avec la Délégation Île-de-France de la Fondation Macif)



EN 2025, L'APPEL À PROJETS DE LA FONDATION DES SOLIDARITÉS URBAINES PORTERA SUR LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



L'AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT DES HABITANTS EN ILE-DE-FRANCE

Le pouvoir d'achat, mesuré chaque mois par l'INSEE, désigne la capacité qu'ont les habitants à acheter des biens et des services grâce à leurs revenus. Il dépend donc de la somme des revenus du foyer et du prix des biens et des services proposés.

Depuis 2021, la France connaît un contexte inflationniste inédit qui impacte le pouvoir d'achat des habitants, en particulier ceux avec de faibles revenus, les jeunes, les familles monoparentales et les familles nombreuses.

Augmentation de la part des dépenses contraintes (logement, énergie, transports) dans le budget, intensification des difficultés sociales, hausse de la précarité alimentaire, privations matérielles et sociales, modification des habitudes de consommation... les populations les plus fragiles sont les plus durement exposées à ces baisses de pouvoir d'achat.

A travers cet appel à projets, la Fondation des solidarités urbaines a souhaité identifier et soutenir des recherches-actions ou des expérimentations qui mettent en œuvre des solutions innovantes visant à permettre aux habitants, en particulier les plus vulnérables, d'améliorer leur pouvoir d'achat, si possible de manière pérenne, en agissant sur les ressources des personnes les plus fragiles ou sur la réduction des charges, qu'elles soient contraintes ou non contraintes.



LES PROJETS LAURÉATS



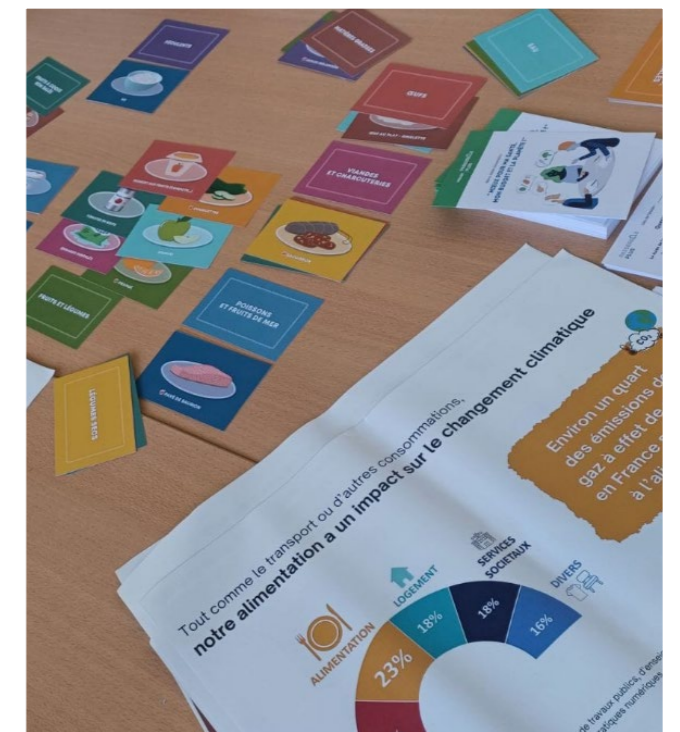
ACTION CONTRE LA FAIM Projet « PASSERELLE-EVAL »

- Recherche-action
- Montreuil

Le projet PASSERELLE-EVAL est co-construit et porté par un consortium comprenant Action Contre la Faim, la Fondation de l'Armée du salut et l'Unité Mixte de Recherche MoISA de l'INRAE. Il a pour but d'évaluer le projet « Passerelle Plus », destiné à lutter contre la précarité alimentaire et mis en œuvre par Action Contre la Faim, en s'appuyant sur la recherche interventionnelle.

Le projet « Passerelle Plus » consiste à soutenir des ménages en situation de précarité par le biais d'un transfert monétaire non restrictif (c'est-à-dire non fléché sur l'alimentation) distribué pendant 4 mois via une carte de paiement, d'une orientation sociale (pour faire le lien avec les aides de droit commun en fonction de chaque situation spécifique) et d'un atelier collectif de sensibilisation à l'alimentation durable. Dans le cadre de la recherche-action, le projet sera déployé à Montreuil auprès de 370 ménages en situation de précarité répartis en 2 groupes comparatifs.

Avec PASSERELLE-EVAL, trois dimensions seront évaluées : l'impact de « Passerelle Plus » (quels effets sur l'alimentation des participants), son processus (pourquoi et comment cet impact est atteint, qu'il corresponde aux effets attendus ou non), et enfin son coût-efficacité pour explorer la faisabilité d'une mise à l'échelle du dispositif.



LES PROJETS LAURÉATS



AU MILIEU

Projet « F.A.B : Faire à Bagnolet »

-  Expérimentation
-  Bagnolet et villes limitrophes



À Bagnolet, l'association Au Milieu opère l'aménagement participatif et coordonne l'animation d'un espace de 3 000 m² situé dans la Cour Carrée du Parc Départemental Jean-Moulin-Les Guilands. Ce lieu solidaire – situé au carrefour de trois quartiers prioritaires marqués par des taux de précarité et de chômage importants – est dédié à la valorisation de l'artisanat et du réemploi par la sensibilisation et la convivialité. L'espace est conçu autour de containers abritant notamment un atelier de réemploi, du matériel et des outils de réparation, mais aussi des jeux, des équipements culturels, sportifs, etc. Il accueille des initiatives associatives, pédagogiques et culturelles du territoire.

L'association a décidé de s'appuyer sur ce lieu pour mener une expérimentation visant à transformer les savoir-faire des habitants pratiquant des activités d'artisanat informelles (menuiserie, soudure, céramique, cuisine, couture, bijouterie, sérigraphie, linogravure, sculpture...) en activités structurées et génératrices de revenu stable. Grâce à un accompagnement adapté et mené conjointement par Au Milieu et La Ruche, le projet doit permettre aux participants de surmonter les barrières d'entrée dans l'économie formelle afin d'améliorer leurs conditions sociales et économiques. Il prévoit notamment des ateliers pratiques, des stages et un parcours « créateurs d'activités », tout en réduisant les coûts initiaux grâce à l'accès à un espace communautaire pour les activités et les ventes.

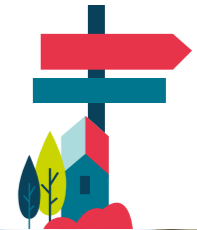
LES PROJETS LAURÉATS



DROITS D'URGENCE

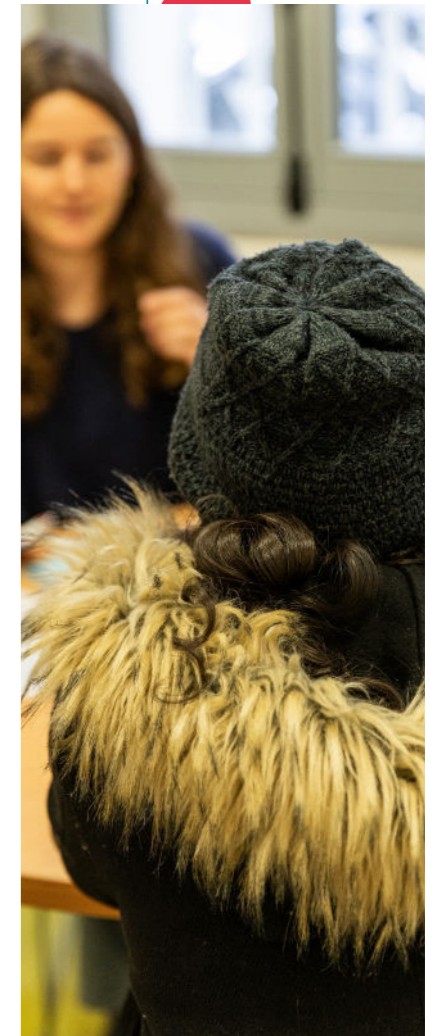
Projet « Lutter contre l'exclusion, la délinquance et la précarité des jeunes par l'accès au droit »

-  Expérimentation
-  Paris



Au sein des quartiers prioritaires de la Ville, les jeunes en rupture scolaire ou en abandon d'études peuvent rencontrer des difficultés importantes de surendettement (en raison de l'accumulation d'amendes forfaitaires non payées et majorées ; d'impossibilités d'envisager une insertion professionnelle, liées au surendettement et/ou à l'inscription au traitement des antécédents judiciaires et au casier judiciaire ; ou encore de discriminations), difficultés qui peuvent impacter durablement leur pouvoir d'achat et celui de leurs familles. Face à la recrudescence des besoins juridiques exprimés par les jeunes depuis 2021 dans le cadre de ses permanences d'accès au droit, l'association Droits d'urgence a décidé de mettre en place des actions spécifiques à destination des 16-30 ans.

Concrètement, l'association expérimente des permanences juridiques individuelles et des actions de sensibilisation collectives sur les droits afin d'accompagner ces jeunes vers l'insertion professionnelle, la sortie de situations de surendettement et de parcours de violences ou de délinquance. Trois principales actions sont mises en œuvre : des permanences spécialisées portant sur les situations de surendettement liées à l'accumulation d'amendes forfaitaires et aux demandes d'effacement de casiers judiciaires ; la création d'un guide à destination des professionnels du droit pour mieux accompagner les jeunes sur la question des amendes forfaitaires, véritable niche juridique encore peu connue des professionnels du droit ; l'animation d'ateliers de sensibilisation et de prévention sur l'accès aux droits pour autonomiser les jeunes dans leurs démarches juridiques, administratives et numériques, mais aussi pour former les acteurs qui les accompagnent.



LES PROJETS LAURÉATS



LAB3S – SOLS, SAVOIRS, SAVEURS

Projet « Nourrir Bondy – Des solutions locales par les habitants pour un meilleur pouvoir d’achat sur leur alimentation »

- 🔍 Expérimentation
- 📍 Bondy

Le projet « Nourrir Bondy – Des solutions locales par les habitants pour un meilleur pouvoir d’achat sur leur alimentation » a émergé notamment de l’analyse du projet « Du Potager à la Marmite » (porté par LAB3S et soutenu par la Fondation des solidarités urbaines en 2021) et des échanges avec les participants. Faisant le constat que peu de dispositifs favorisant l’accès à une alimentation choisie et de qualité existent sur le territoire de Bondy, LAB3S a décidé de lancer cette nouvelle expérimentation. Le but : développer un projet systémique autour de l’alimentation et créer une dynamique à l’échelle du quartier puis de la ville, en réunissant habitants et acteurs du territoire pour co-construire et valoriser des dispositifs qui auront un impact durable sur le pouvoir d’achat des habitants.



Ces dispositifs seront des alternatives à l’aide alimentaire classique, favorisant l’accès à une alimentation choisie et de qualité pour tous, à l’heure où le budget alimentaire devient une variable d’ajustement plongeant certains ménages dans l’insécurité alimentaire.

Sans présager des résultats du processus de co-construction, cela pourrait par exemple prendre la forme d’un groupement d’achat, d’équipements mutualisés, d’espaces d’autoproduction locale...

Pour définir collectivement les actions à mener, les habitants, associations, bénévoles et institutionnels seront réunis pour dresser les constats que chacun fait de l’existant, puis ils travailleront en sous-groupes pour imaginer des solutions. Enfin, une mise en commun de leurs travaux permettra de sélectionner les idées qui font consensus afin de les mettre en œuvre.



LES PROJETS LAURÉATS



LA SAUGE - SOCIÉTÉ D’AGRICULTURE URBAINE GÉNÉREUSE ET ENGAGÉE

Projet « La Plaine Terre »

- 🔍 Recherche-action
- 📍 Saint-Denis, La Courneuve



La Plaine Terre est une ferme de 4 000 m² comportant 6 serres et un espace en plein champ, située dans le Parc du Glacis, lieu d’agriculture urbaine participative et pédagogique. Le parc se trouve au sein du quartier prioritaire de la politique de la ville « Franc Moisin - Cosmonautes - Landy - Garcia », qui s’étend sur les communes de Saint Denis et La Courneuve. Ce territoire, particulièrement sujet au risque de précarité alimentaire, est caractérisé par de forts taux de pauvreté et de chômage et une proportion de jeunes supérieure à la moyenne nationale.

Le projet de La Plaine Terre, porté par l’association La SAUGE, répond aux enjeux de souveraineté alimentaire et d’alimentation durable des personnes en situation de précarité alimentaire, en particulier les jeunes, les femmes entre 18 et 35 ans, les bénéficiaires des minima sociaux, les personnes éloignées de l’emploi... Le fonctionnement de la ferme participative repose sur une communauté de bénévoles qui se relaient pour participer aux tâches agricoles. En contrepartie, ils récupèrent une partie de la récolte (paniers) et participent aux décisions de la ferme. Cette organisation favorise l’accès à une alimentation saine et durable, par la formation des habitants aux enjeux de l’alimentation durable, la transmission d’un savoir-faire collectif qui contribue au gain de pouvoir d’achat et à la transition écologique. Elle ambitionne également de pouvoir favoriser l’insertion professionnelle et la naissance de vocations agricoles pour certains bénévoles.

LES PROJETS LAURÉATS



SOLIDARITÉ ROQUETTE

Projet « Agir contre le non-recours aux droits pour améliorer le pouvoir d'achat »

- Expérimentation
- Paris

Implantée dans le 11^e arrondissement de Paris, l'association Solidarité Roquette compte une équipe d'une vingtaine d'écrivains publics bénévoles qui accompagnent les populations les plus vulnérables dans leur accès aux droits (maintien, ouverture et recours).

Dans le cadre de la stratégie «Territoire zéro non-recours» de Paris, l'association va expérimenter la transformation de postes bénévoles d'écrivains publics en «Chargés d'accès aux droits». L'objectif est de partir des besoins identifiés et

non plus seulement des demandes formulées par les usagers pour renforcer l'accès aux droits (santé, logement, RSA, énergie, services publics...) et améliorer ainsi le pouvoir d'achat des populations vulnérables en luttant contre le non-recours aux aides sociales, particulièrement dans un contexte de dématérialisation des services publics. Au-delà de la formation des 4 Chargés d'accès aux droits volontaires pour prendre part à l'expérimentation, le projet prévoit ainsi de développer un protocole de détection rapide des non-recours grâce à un outil de diagnostic facile à déployer et intégrant à la fois les aides légales et extralégales.

Ce projet sera mené avec l'Espace Parisien des Solidarités du 11^e arrondissement, la Caisse d'Allocations Familiales et la mairie d'arrondissement, et fera l'objet d'une évaluation menée par Improve, acteur associatif spécialiste de l'évaluation d'impact.



À PROPOS

LA FONDATION DES SOLIDARITÉS URBAINES LE LABORATOIRE DES BAILLEURS SOCIAUX DE LA VILLE DE PARIS

Créée en 2016 par le bailleur social Paris Habitat et ses filiales Aximo et l'Habitation confortable – rejoins en 2023 par les bailleurs sociaux RIVP, Elogie-Siemp, et l'Habitat Social Français – la Fondation d'entreprise des solidarités urbaines identifie et soutient, grâce aux ressources des bailleurs sociaux de la Ville de Paris et à la mobilisation de leurs parties prenantes, des projets de recherche-action ou des expérimentations qui font progresser la ville solidaire, collaborative et durable. Elle vise ainsi l'émergence de solutions innovantes portées par des organismes d'intérêt général qui recherchent un fort impact social.

La Fondation permet aux porteurs de projets d'expérimenter, d'analyser et d'évaluer scientifiquement leurs actions, en leur offrant un soutien financier, des terrains d'expérimentation, une mise en réseau et un accompagnement dans l'ingénierie des projets.

**SON AMBITION : ÊTRE UN LABORATOIRE CITOYEN
EXPÉRIMENTAL POUR LES ACTEURS ET USAGERS DE
L'INNOVATION SOCIALE URBAINE, AU SERVICE DES
HABITANTS D'ÎLE-DE-FRANCE.**

Ce laboratoire a vocation à diffuser largement les enseignements issus des évaluations menées lors de ces expérimentations et recherches-actions. Avec un but : qu'ils soient largement repris par les acteurs qui font la ville, dont les bailleurs sociaux et les décideurs publics, pour contribuer à construire une ville plus solidaire et inclusive.





Fondation des solidarités urbaines

LE LABORATOIRE DES BAILLEURS SOCIAUX
DE LA VILLE DE PARIS



C O N T A C T

Agnès El Majeri,
directrice de la Fondation des solidarités urbaines

 06 70 65 89 23

 contact@fondationsolidaritesurbaines.fr

La Fondation d'entreprise des solidarités urbaines
21 bis rue Claude Bernard – 75005 Paris

 www.fondationsolidaritesurbaines.fr

 [Blog Carenews](#)

 [Fondation des solidarités urbaines](#)

 [Podcast "Ville solidaire, ville durable"](#)

